

## modalités pédagogiques

Pour répondre aux besoins de chacun, la formation propose :

- des séances communes à tous les stagiaires quel que soit leur milieu professionnel;
- des séances spécifiques selon que les stagiaires travaillent dans le secteur privé ou le secteur public;
- des séances alternant apports théoriques dispensés par des universitaires et par des professionnels handicap du secteur privé et du secteur public, études de cas, visites de terrain et rencontres avec des professionnels, conduites de projets, suivis personnalisés, séminaires, évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles;
- des séances à distance de suivi personnalisé;
- des aménagements spécifiques pour répondre aux besoins et aux demandes des stagiaires en situation de handicap.

## modalités d'évaluation

- > Présentation d'un dossier de conduite de projet élaboré en petit groupe (coefficient 1).
- > Rédaction d'un mémoire (30 à 40 pages, coefficient 2) et soutenance du mémoire (coefficient 1).

## inscription au DIU

Lettre de candidature + CV à [karine.gros@u-pec.fr](mailto:karine.gros@u-pec.fr)

## contacts

**Scolarité**  
Nathalie Bourgoin (UPEC, SCEPPE)  
Tél. 01 41 78 48 03  
[nathalie.bourgoin@u-pec.fr](mailto:nathalie.bourgoin@u-pec.fr)

**Responsable pédagogique**  
Karine Gros  
[karine.gros@u-pec.fr](mailto:karine.gros@u-pec.fr)

### Les + de la formation

- 2 à 3 jours de présentiel / mois
- une **formation modularisée** (possibilité de suivre la totalité des modules ou seulement une partie)
- une formation assurée par **des universitaires et des professionnels handicap du secteur privé et du secteur public** (chargés de mission handicap, professionnels de santé, professionnels de l'insertion et du maintien dans l'emploi, juristes, responsables ESAT, MDPH, FIPHP, AGEFIPH, etc.)
- un **suivi personnalisé** continu et de qualité
- une **plateforme collaborative favorisant le travail à distance** et répondant aux besoins des stagiaires, notamment en situation de handicap
- **l'obtention d'une reconnaissance professionnelle** par l'acquisition d'un diplôme interuniversitaire dans le domaine du handicap en vue d'évoluer professionnellement.

En savoir plus

<http://espe.u-pec.fr>

# Devenir Référent(e) Handicap

> Diplôme Inter-universitaire  
(DIU) « Référent(e)-Handicap  
Secteur privé, Secteur public »

2017 - 2018 © UPEC, N.Darphin

**UPEC**  
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL

**espe** École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Créteil

**UP  
EM**  
UNIVERSITÉ PARIS-EST  
MARNE-LA-VALLÉE

**IFIS** INSTITUT  
FRANCIEN  
D'INGÉNIERIE  
DES SERVICES

# DIU Référent(e)-handicap

## Secteur privé, secteur public

### PROMOTION 4

**Durée :** DIU de 100 heures (2 à 3 jours/mois durant 6 mois) + stage de 70h.  
Une session de formation par an : novembre à juillet  
**Module :** 2 à 3 jours de formation par module. **Horaires :** 8h30-12h / 13h-16h30  
**Modalités d'inscription :** formation initiale / formation continue  
**Modalités de formation :** présentiel et à distance  
**Niveau de recrutement :** Bac + 3 ou équivalent *ou* Validation d'Acquis  
Professionnels (expérience ou mission en rapport avec le handicap ou la diversité)  
**Lieu de formation :** Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE),  
Université Paris-Est Créteil (UPEC), Créteil  
**Accès :** Métro ligne 8 « Créteil Université »  
**Tarifs :** DIU : 3270€ (*frais d'inscription inclus*) ou par Module : 1000€ (+ 270€ de *frais d'inscription*)

## présentation

Le **DIU « Référent(e)-handicap, secteur privé, secteur public »** répond à un besoin et à une demande de formation exprimés par les entreprises, universités, instituts, organisations, associations etc.  
Effectivement, malgré l'impulsion de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, de la loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 et de ses décrets d'application du 30 janvier 2012, des difficultés subsistent :

- en matière d'accueil, d'accompagnement, d'emploi ou de maintien en emploi des personnes handicapées;
- en matière d'accueil, d'accompagnement, de formation des élèves / étudiants / personnels handicapés dans les établissements scolaires ou universitaires;
- en matière d'accueil d'une clientèle handicapée.

## objectifs

**Conçu et dispensé par des universitaires et par des professionnels spécialistes du handicap**, ce DIU a pour objectif de favoriser dans le secteur privé et le secteur public :

- la mise en œuvre, l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap (enjeux, difficultés, aides, analyses des besoins des personnes en situation de handicap, réponses aux besoins) ;
- l'insertion universitaire des étudiants en situation de handicap : accueil, accompagnement, poursuite d'études, formation, projet professionnel ;
- l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : accueil, accompagnement, maintien en emploi, formation, réorientation professionnelle, évolution de carrière ;
- l'accueil et l'accompagnement d'une clientèle en situation de handicap.

## publics concernés

**Le DIU s'adresse aux :**

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public ou para-public (Éducation nationale, universités, hôpitaux, collectivités, centres de formation, associations...)
- Responsables ressources humaines
- Référent(e)s - handicap
- Chargé(e)s de mission handicap
- Chargé(e)s d'accueil ou d'accompagnement
- Correspondant(e)s handicap
- Référent(e)s RSO/ RSE/diversité
- Responsables insertion professionnelle

- Directeurs d'entreprise
- Tuteurs en entreprise
- Managers
- Travailleurs sociaux
- Gestionnaires d'établissement du second degré
- Étudiants, demandeurs d'emploi intéressés par une formation sur la politique de gestion du handicap
- Aidants familiaux
- Personnes motivées par le sujet (personnes handicapées, etc.)

## compétences développées

- **Acquérir des outils et des techniques** en vue de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées (étudiants, personnels, clientèle) et répondre à leurs besoins.
- **Acquérir, compléter ou développer les connaissances, les compétences et l'expertise** nécessaires pour **structurer, coordonner, mettre en œuvre, accompagner** la politique handicap d'une organisation.
- **Acquérir ou accroître des compétences** pour développer et gérer le bon fonctionnement des équipes et des environnements intégrant des personnes handicapées et pour coacher les organisations en vue d'une cohésion.

## contenus

### Module n°1 - Cadre conceptuel et législatif

**Durée :** 3 jours (13 - 14 - 15 novembre 2017, selon les dates de la SEEPH).

**Contenus :**

- Cadre législatif et concepts-clés dans le champ du handicap et de l'insertion
- Environnement institutionnel du référent-handicap
- Rencontre avec les acteurs et mise en place d'une équipe plurielle en vue de l'accueil et de l'accompagnement de la personne en situation de handicap
- Développer des capacités d'expertise
- Suivi personnalisé : Projet personnel de formation

### Module n°2 - Insertion, maintien dans l'emploi et évolution de carrière : acteurs, démarches, politiques (1)

**Durée :** 2 jours + suivi personnalisé à distance « méthodologie de mémoire et analyse de pratiques » (11 - 12 décembre 2017).

**Contenus :**

- Démarches d'insertion
- Partenaires santé et politique d'insertion : Expertise de professionnels de santé et maintien dans l'emploi ou poursuite d'études/formation
- Politiques d'insertion : milieu ordinaire, secteur protégé
- Suivi personnalisé

### Module n°3 - Insertion, maintien dans l'emploi et évolution de carrière : acteurs, démarches, politiques (2)

**Durée :** 2 jours + suivi personnalisé à distance « méthodologie de mémoire et analyse de pratiques » (8 - 9 janvier 2018).

**Contenus :**

- Politiques de gestion du handicap
- Politiques d'insertion : secteur public/secteur privé
- Séminaire
- Suivi personnalisé

### Module n°4 - Référent(e)-handicap : fonction(s) et savoir-faire

**Durée :** 2 jours + suivi personnalisé à distance « méthodologie de mémoire et analyse de pratiques » (5 - 6 février 2018).

**Contenus :**

- Missions et fonctions du référent-handicap
- Mobilisation des acteurs: sensibiliser, informer, former, communiquer
- Expertise et expérience
- Groupes de travail : développer une expertise par une analyse de cas et par une conduite de projet
- Suivi personnalisé

### Module n°5 : Adapter pour insérer

**Durée :** 3 jours (19 - 20 mars 2018).

**Contenus :**

- Analyse, adaptation, réadaptation, secteur protégé
- Handicap et technologies : Inclusion ou exclusion ?
- Suivi personnalisé

### Module n°6 : Évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles

- Session 1 : du 7 au 25 mai 2018  
- Session 2 : du 24 juin au 6 juillet 2018

**Contenus :**

- Évaluation du niveau d'expertise : conduite de projets
- Soutenance du mémoire professionnel